



Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **12 septembre 2017**, le Conseil municipal de Presinge a pris les décisions suivantes :

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'OUVERTURE D'UN CRÉDIT DE 25'000.- F POUR L'ACQUISITION DE LA PARCELLE AGRICOLE N^o 2595, DE 2'499 M², SITUÉE SUR LA ROUTE DE PRESINGE

Le Conseil municipal décide par 8 oui et 1 abstention,

1. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit de **25'000.- F** en vue de cette acquisition. Ce crédit se compose d' :
 - un montant de 19'992.- F pour l'acquisition de la parcelle
 - un montant estimé à 4'100 F pour les frais d'actes et autres droits, selon le devis établi le 26 juillet 2017 par Me P. Bonnefous.
2. D'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune.
3. De comptabiliser la dépense prévue directement à l'actif du bilan de la commune de Presinge, dans le patrimoine financier.
4. De demander l'exonération des droits d'enregistrements et des émoluments du registre foncier et de la mensuration officielle afférents à cette opération vu le but d'utilité publique de celle-ci.

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'OUVERTURE D'UN CRÉDIT BUDGÉTAIRE SUPPLÉMENTAIRE 2017 DE 98'600.- F DESTINÉ À DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU SITE DES DÉPENDANCES DE LA FERME GALLAY, PARCELLE 2552

Le Conseil municipal décide par 9 oui, soit à l'unanimité,

1. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2017 de **98'600 F** destiné à des travaux de sécurisation du site et à quelques travaux préliminaires sur les bâtiments des Dépendances de la Ferme Gallay.
2. De comptabiliser ce montant dans le compte de fonctionnement 2017 sur le compte 95-31407.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

Dernier jour du délai référendaire : 31.10.2017

Presinge, le 21 septembre 2017

